

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Notre local habituel étant en pleines transformations, notre réunion du jeudi 15 novembre 1990 se tiendra, à nouveau, à l'Hôtel de Ville de Wavre, mais cette fois, en la salle 66, donnant sur le cloître, au rez-de-chaussée (entrée par l'arrière), à partir de 19h.30

Mini-causerie : "Les lions héraldiques" par Michel Quoitot, secrétaire du cercle philatélique roman.

Réalisations inter-membres à partir de 20h.15

Distribution et inscriptions du service "Nouveautés" par André Clusman.

Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph Hoeyenbrugge et André Deraed.

Lots de la tombola payante

Belgique : 930/37 *** - Antituberculeux 1953	2.500 F.
Belgique : 955/60 *** - Antituberculeux 1954	1.600 F.
Belgique : 1082/88 *** - Antituberculeux 1958	700 F.
Belgique : 1182/87 *** - Zoo d'Anvers 1961	425 F.
Belgique : 1198/1203 *** - Antituberculeux 1961	250 F.
Belgique : 1816/21 *** - Rubens 1976	200 F.
Belgique : 1677/82 *** - Historique 1973	160 F.
Belgique : 100 t.p. spéciaux oblitérés	500 F.
France : 1511/31 ***	66 FF
France : 1435/41 ***	58 FF
France : 1499/1506 ***	50 FF
France : 1532/42 ***	45 FF

PETITES ANNONCES

- Recherche tire-bouchons et ouvrages s'y rapportant.
Joseph Hoeyenbrugge, chée. d'Ottenbourg, 10 - 1300 WAVRE (010/24.17.08)
- Offre 30 F pour 140 points Delhaize, toutes quantités.
Georges MAZY, rue de la Source, 16 - 1300 WAVRE (010/22.56.69)
- Recherche tous objets publicitaires de firmes, sociétés, magasins wavriens (porte-clés, cendriers, jeux de cartes, autocollants, pochettes d'allumettes, stylos à bille...).
- Guy OTTEN, rue Haute, 24 - 1300 WAVRE (010/22.25.12)
- Recherche Belgique N° 335 et 338 seuls sur documents (carte postale, imprimés, bandes de journaux...). Faire offre au président.
- Recherche articles philatéliques extraits de journaux.
Pierre VANSEVER, rue du Ronveau, 3 - 1325 CHAUMONT-GISTOUX.

CONCOURS PHILATELIQUE

Voici la troisième et dernière étape de notre concours philatélique doté d'une assiette en étain frappée à l'occasion de l'exposition internationale "Belgica 90" et d'autres prix philatéliques. Les réponses doivent parvenir pour le samedi 24 novembre au plus tard auprès du secrétaire : Guy OTTEN, rue Haute, 24 à 1300 WAVRE.

Questionnaire :

1. Quel était le N° d'oblitération du cachet "losange de points" de Wavre ?
2. Quel est le nom de l'organisateur du courrier provisoire à Bruxelles en 1914 ?
3. Quel est actuellement pour la Gouadeloupe (au départ de la Belgique) le tarif d'une lettre ordinaire de 550 grammes ?
4. Quel est le nom de la Principauté ayant émis le 15 juillet 1858, quatre timbres en parole ?
5. Un timbre belge représente un important personnage natif d'Overijse. De qui s'agit-il ? N° du timbre ?
6. Quelle effigie figure sur le timbre qui a été utilisé dans les colonies françaises entre 1871 et 1875 ?
7. Un écrivain belge a obtenu en 1911 le prix Nobel de littérature. Un timbre belge lui est consacré. De qui s'agit-il ? N° du timbre ?
8. Quel timbre-poste peut être considéré comme le premier timbre entrant dans une thématique animaux ?
9. En quelle année, les premières boîtes postales furent-elles installées à Paris ?
10. Dans quel pays se trouve le bureau de poste le plus haut d'Europe ?

Réponses au deuxième questionnaire.

1. N° 1184
2. N° 639
3. 1974
4. Suisse
5. Godefroid de Bouillon N° 662 et 739
6. N° 1085 - dernier dimanche de juillet
7. La "sèmeuse" sème contre le vent
8. Vedette républicaine
9. Eupen N° 673 - Malmédy N° 674
10. Le Brésil en 1843

Classement après la première étape

1. Arthur DELMEZ et Joseph STALENS	20/20
3. R. DELWICHE Maurice JANSSENS Pierre VANSEVER	18/20
6. Michel QUOTOT	16/20

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale statutaire de notre club aura lieu le jeudi 20 décembre prochain en la salle culturelle de l'Hôtel de Ville de Wavre.

Nous aimerions pour la réalisation inter-membres, pouvoir présenter des lots de valeur. C'est ainsi que ne seront pris en considération que des lots dont la cote se monte à 350 FB ou 60 FF minimum. Même si vous n'avez que deux ou trois lots qui répondent à ces conditions, n'hésitez pas à les présenter. Les lots seront acceptés jusqu'au samedi 24 novembre.

COTISATIONS

La cotisation pour 1991 reste fixée à 200 F (100 F pour les moins de 25 ans). Elle pourra être payée lors des réunions de novembre, décembre et janvier. On peut également verser au compte 654-0002229-38 "Cotisations - Club philatélique de Wavre".

SERVICE DES NOUVEAUTES

Suite au décès de notre responsable du service des nouveautés, M. Paul Jottard, M. André Clusman a accepté de reprendre ce difficile service.

Les inscriptions pour les abonnements aux nouveautés seront prises lors des réunions de novembre et décembre. Les provisions à verser sont de : 3.500 F pour Europa; 2.750 F. pour la France complète; 1.650 F. pour Monaco; 1.650 F. pour la France timbres-poste et 800 F. pour chacun des autres pays.

La limite des inscriptions est fixée au 31 décembre 1990. On peut également verser la somme prévue au compte : 654-0002118-24 - Club Philatélique de Wavre.

TOUS LES ABONNES AU SERVICE "NOUVEAUTES" DOIVENT FAIRE CONNAITRE LEUR DECISION POUR 1991 QUANT A CE SERVICE.

Sans nouvelles de votre part, vous serez considérés comme renonçant aux nouveautés pour 1991.

Mettez-vous donc en règle dès aujourd'hui.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Dimanche 11 novembre de 10 à 18 heures, Hôtel Van Belle, chaussée de Mons, 38 1070 Bruxelles : 31e salon international de la carte postale ancienne.
- Samedi 24 et dimanche 25 novembre de 9 à 17 heures, salle "Laetitia", avenue des Grenadiers, 48, 1050 Bruxelles : troisième Bourse philatélique de "Boondael". Entrée gratuite.
- Samedi 24 novembre de 9 à 18 heures, salle SKC, De Raedemaekertaan à Wemmel : Grande Bourse d'échanges de fin d'année : timbres-poste, monnaies, cartes postales, autres objets de collection. Entrée gratuite.

- Samedi 1er et dimanche 2 décembre de 10 à 17 heures : Exposition philatélique à l'aéroport de Gosselies, salle "Les Cigognes". Prévente de la série "Œuvres d'art belges à l'étranger".
- Samedi 1er et dimanche 2 décembre, salle "La Tourette", rue de l'Eglise à Braine-le-Comte : IXe exposition compétitive provinciale du Hainaut, avec Prévente des timbres-poste "Œuvres d'art belges à l'étranger".

IN MEMORIAM

Nous déplorons la disparition d'un membre de notre club : Monsieur Robert PETIT, décédé accidentellement à Louvain-La-Neuve.

Né à Saint-Léger, le 16 septembre 1944, il était arrivé à Wavre en 1984, venant de Virton.

Il avait rejoint le club philatélique de Wavre il y a deux ans et se montrait très assidu aux réunions mensuelles.

Si son nom peut ne pas éveiller de souvenir en vous, ceux qui assistent aux réunions du club le reconnaîtront facilement quand ils sauront qu'il s'agissait d'un handicapé particulièrement remarquable puisqu'il était privé de mains.

Ses funérailles ont été célébrées le samedi 20 octobre à 15 heures en l'église Saints Pierre et Paul à Ethe (Luxembourg belge).

Nous présentons à ses parents, à ses filles ainsi qu'à toute sa famille nos sincères condoléances.

Le Comité

Fin de la réalisation inter-membres			
107.	BELGIQUE :	PA 25	*** 360 150
108.	FRANCE :	PA 5	** 175 230
109.		PA 7	150 200
110.		PA 8; 10	*** 175 355
111.		PA 11	250 500
112.		PA 12	175 355
113.	LUXEMBOURG:	636/49; 651/53; 668/77	384 160
114.		660/67; 678/87; 689/90; 699; 722/23	270 110
115.		702/15; 724/25; 728; 738/39; 744; 754/58; 760/63; 770/75	458 185
116.	FRANCE :	141	** 165 330
117.		142	100 200
118.		161	225 450
119.		PA 20	400 900
120.		PA 30	25 60
121.		PA 31	90 200
122.		PA 32	950 2.000
123.		PA 36	300 650
124.		PA 37	500 800

MERCI A TOUS

Je me souviens qu'il y a quelques années, lorsque j'ai pris la présidence du club de Wavre, l'organisation de la bourse annuelle posait un véritable problème aux dévoués de l'époque. Peu de personnes se présentaient pour donner une aide le samedi soir pour l'installation de la salle, encore moins acceptaient de rester le dimanche soir pour remettre de l'ordre et l'on devait, à chaque fois, faire appel à des épouses de membres, inévitablement toujours les mêmes, pour tenir le bar.

Les temps ont bien changé : cette année encore, un simple appel a permis de voir se présenter spontanément un nombre considérable de membres pour donner le coup de main nécessaire à semblable entreprise. Ce qui prouve, si besoin en était, que notre club a un esprit d'amitié et d'entraide et que nos membres aiment se retrouver, non seulement pour discuter philatélie mais également pour rendre service.

Merci encore à toutes et à tous !

Sur le plan purement philatélique, cette année eut-elle le succès des précédentes ? Ne nous voilons pas la face et admettons qu'il y a eu moins de visiteurs que l'an dernier. Pourquoi ? C'est une question que nous allons analyser et y répondre dans les prochaines semaines et mois à venir. Plus de publicité agressive, et j'entends par là, radio locale, toutes boîtes et de nouvelles animations.

Nous allons certainement pour l'année prochaine, établir pour les visiteurs non philatélistes, un service appelé à avoir un certain attrait : l'estimation gratuite des collections, évaluation qui sera réalisée par des philatélistes compétents et qui, bien entendu, donneront une valeur approximative de la collection proposée mais s'engageront à ne pas acheter, et à ne pas vendre afin de garantir l'intégrité de leur jugement.

Enfin, si certains négociants se sont plaints de leur chiffre d'affaires de 1990, en baisse par rapport à 1989, d'autres, en revanche, étaient enchantés d'avoir presque doublé leurs ventes.

Ce ne sont pas toujours les prix bradés qui attirent le client. Celui-ci, bien au contraire, devant ces prix, se méfie et préfère acheter une marchandise en bon état, à un prix normal, ce qui lui donne une garantie de sérieux.

Depuis trente ans que je m'occupe de philatélie, je n'ai jamais rencontré de "bradeurs" ayant fait fortune. L'inverse est vrai également. Certains négociants matraquant le client et faisant payer des pièces à la tête du client, sachant que celui-ci est à la recherche d'un certain type de matériel, s'exposent à connaître dans les milieux philatéliques spécialisés une très mauvaise réputation et à voir diminuer le nombre de leurs clients.

En toute chose, il faut raison garder. Savoir vendre est un art. Savoir acheter à bon escient en est un autre.

Hubert Havrenne
Président

A vous de choisir...!

TIMBROPHILIE ou TIMBROMANIE ?

Manie : définition donnée par Larousse, folie partielle (!) imagination frappée d'une idée fixe, goût porté à l'extrême.

Il n'y a rien dans cette définition qui soit péjoratif ! Avoir une manie ne veut pas dire qu'on est un être "maniaque".

Nous avons tous, dans notre environnement, des gens qui ont des manies plus ou moins caractérisées. Manie de la propreté, du rangement, de la conservation de choses particulières ou d'objets généralement quelconques.

Celui qui s'est trouvé dans l'obligation - souvent pénible - de liquider une succession de vieux parents, ayant demeuré plusieurs générations de suite dans un même immeuble, n'ignore pas le fatras invraisemblable qu'on y découvre. Les spécialistes de "fonds de grenier" en savent quelque chose.

Et pourtant, l'esprit de conservation découle du sens de la propriété et est donc, en principe, le propre de l'homme. Cet esprit ou si l'on veut cette manie de conservation embrasse les sujets les plus divers : armes, meubles, tableaux, gravures, ivoires, pièces de monnaie, dentelles, livres, etc., etc...

On peut assurer, sans être contredit - que toutes les collections - quelles qu'elles soient - fastueuses ou insignifiantes ont à leur base cette manie qu'ont eue des hommes de conserver, au travers de plusieurs générations, les choses qui les avaient touchés de près.

Mais venons-en au timbre-poste.

La première émission de timbres-poste date, sauf erreur, de 1840. C'est l'Angleterre qui donne le ton, suivie par les autres pays.

Nous épargnerons à nos lecteurs la répétition de l'histoire du timbre-poste (encore qu'elle soit insuffisamment connue) mais rappelons que déjà vers 1852-53, certains pays s'étaient concertés au sujet de leurs émissions respectives de timbres-poste. Nous ne pouvons déterminer avec certitude l'année à laquelle parut le premier album destiné à collectionner les timbres-poste. En ce qui concerne la Belgique, un vieil album en notre possession date de ces années.

Est-ce le premier album paru dans notre pays ? Un lecteur pourra peut-être répondre à cette question. A quand une exposition des premiers albums et catalogues de timbres-poste ? L'idée est amusante et nullement saugrenue.

Or donc, essayons de nous représenter ce que pensent nos arrières grands-parents en recevant des lettres ornées des premiers timbres-poste. Et comment analyser leurs sentiments : étonnement curiosité, fierté, intérêt...

Il est manifeste que les premiers timbres-poste firent sensation et furent certainement très souvent conservés. Mais au fil des années la curiosité s'émousse, l'intérêt faiblit. Et l'on se sépare sans regret des timbres oblitérés (usés ou cachetés comme on disait). Les émissions d'ailleurs se succèdent - pour l'époque - assez

rapidement. Voyons la Belgique. De juillet 1849 à 1861, nous notons cinq émissions : "Epauettes" et "Médallons" tous deux avec filigrane LL encadré. Puis "Médallons" avec filigrane non encadré et enfin "Médallons" sans filigrane. Non seulement les émissions se succèdent mais les réimpressions sont fréquentes, d'où papiers différents - épais ou mince - et teintes nombreuses.

Bref, pendant les quinze à vingt premières années du timbre-poste, la curiosité céda, sans conteste, la place à l'intérêt utilitaire. On en veut la preuve dans la rareté des timbres neufs de cette époque. Que ce soit dans notre pays ou ailleurs les timbres neufs de ces décennies valent cher!!

Mais comment naquit la manie de conserver les timbres-poste. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici ce que nous confia un philatéliste chevronné que nous souhaitons encore en vie et qui présida longtemps un cercle de la capitale. Voici ce qu'il nous conta "Mon Père était menuisier et travaillait la plus grande partie de l'année dans le Quartier Léopold. Se rendant très tôt à son travail, et dès son plus jeune âge il était attiré par les images, chromos, petits livres ou gravures et tous les timbres-poste qui lui tombaient sous la main. Ses clients connaissant sa "manie" lui remettaient toutes ces choses qui leur paraissaient inutiles. Souvent mon Père ne négligeait pas la visite de telle ou telle poubelle se trouvant devant la porte d'un notaire ou d'un bureau. Bien que n'exerçant pas le même métier que mon Père, je fis comme lui et très jeune également lorsque je parcourais les rues pour me rendre à l'école ou à mon travail je n'hésitais pas à "faire les bacs" intéressants. Mais je n'en retirais que les timbres-poste."

Ce philatéliste exposa - il y a une vingtaine d'années - des feuilles entières d'émissions des épauettes et des médallons oblitérés. Il reconnaissait volontiers qu'il était devenu un "maniaque" du timbre-poste.

Au début de ce siècle, il existait déjà dans les écoles des petits groupes de collectionneurs et d'échangistes. Car on échangeait les timbres et rares étaient ceux qui les achetaient, sinon pour les utiliser.

Mais, et c'est ici qu'il faut parler de "manie". La plupart des collectionneurs attachaient de l'importance bien davantage au nombre de timbres-poste qu'ils possédaient qu'à leur état de conservation. Un collectionneur était fier d'étaler une collection disparate de timbres-poste mais qui en comptait 5 voire 10.000 différents. Presque toujours il s'agissait de timbres oblitérés.

Cependant, de toute évidence, des gens sérieux avaient rapidement entrevu la valeur que représentait le timbre-poste. Valeur didactique, valeur intrinsèque. On publia en Belgique, vers les années 1910, dans un but de vulgarisation didactique, un album destiné au classement des timbres-poste auquel était joint un dépliant montrant l'effigie des têtes couronnées, ainsi que les pièces de monnaie avec leur valeur. Une firme chocolatière publia des chromos représentant - en couleurs - les drapeaux des 100 états avec, dans un coin, le timbre-poste le plus courant de ces états.

Les professeurs de géographie attiraient l'attention de leurs élèves sur les timbres-poste émis par les différents pays.

Nombreux sont les collectionneurs de timbres-poste qui connaissent la géographie sur "le bout des doigts" grâce à leur manie.

Déjà les collectionneurs de cartes postales illustrées demandaient à leurs correspondants d'apposer le timbre dans un des coins du recto de la carte illustrée. Les postes se pliaient à ces fantaisies, actuellement pénalisées d'une double taxation... Des éditeurs se mirent à publier des albums, des catalogues. Sauf erreur, c'est en 1896 qu'Yvert & Tellier publia son premier catalogue. Qui donc le possède encore et combien de pages contenait-il ?

La guerre 1914-1918 encouragea la philatélie soit qu'elle constitua une manie de collectionner ou une science naissante. En 1915, il y eut à Bruxelles, au Palais des Sports, une exposition de poupées en costumes de nombreux pays. A cette occasion, un exposant présenta une assez belle collection de timbres-poste de ces pays. Après guerre, il y eut des Congrès Philatéliques (voir le timbre Merson de 1 fr. de 1900, surchargé en 1923 à l'occasion du Congrès philatélique de Bordeaux).

A dater de cette époque l'évolution est rapide. La philatélie a des exigences : timbres impeccables, bien centrés, belles marges pour les non dentelés et dents complètes pour les autres. Les oblitérations - elles tiennent encore le haut du pavé - doivent être complètes et bien centrées. Un axiome a cours : un timbre vaut en raison de son oblitération, qui prouve sa noblesse, sinon il est considéré comme une vulgaire vignette...

De tous côtés naissent des groupements philatéliques qui éditent des revues, organisent des expositions. Bref, collectionner les timbres-poste devient, petit à petit, une science nouvelle.

Alors, timbrophilie ou timbromanie ?

Etablir une démarcation bien nette n'est guère aisée. Disons que la plupart des collectionneurs tiennent des deux aspects, la balance inclinant dans un sens ou dans l'autre selon l'éclectisme du collectionneur.

Concluons, mais prudemment !

Un vrai collectionneur ne dédaigne - en principe - aucun timbre. Il les conserve tous en partant du principe : sait-on jamais ? Généralement il les empile dans des boîtes dont il fait le tri lorsqu'il en a le temps. Mais il classe méthodiquement en album, les timbres-poste des pays ou des thèmes qu'il a décidé de collectionner.

Ce collectionneur appartient aux deux... disons disciplines, sans doute à titre égal.

Certains collectionneurs recherchent les timbres d'un pays ou d'un thème déterminé dans le but d'en analyser les caractéristiques, de reconstituer les planches des premières émissions. Ce sont des collectionneurs qui présentent aux expositions philatéliques ces joyaux à la fois splendides et scrupuleusement agaçants d'études fouillées de telle émission comparée à la suivante, avec les cachets d'acheminement et de distribution. Ils sont les bénédictins de la philatélie. Sont-ils des philatélistes purs ? Peut-être, mais ce n'est pas certain. Car à côté de leurs tableaux scientifiques, n'ont-ils pas également quelque autre "marotte philatélique"... Le contraire serait impensable et voilà où apparaît à nouveau la timbromanie.

Alors!... A vous de choisir.

Em. B.

UNE "LÉGENDE" AUSSI FAUSSE QUE VIVACE...

Pour illustrer l'instauration du penny postage en Grande Bretagne et l'émission des premières valeurs postales qui en fut la conséquence directe (timbres et entiers), à peu près tous les auteurs - et des meilleurs - ont coutume de conter une historiette qui est de pure invention.

Cette historiette n'est même pas une légende car on en connaît parfaitement la source, une anecdote tirée d'une suite de récits, d'ailleurs postérieurs aux premiers timbres britanniques, anecdote ensuite transformée et dans laquelle, avec une certaine désinvolture, on n'a pas hésité à introduire Rowland Hill.

Il s'agit de l'anecdote de la « pauvre servante d'auberge » d'Écosse qui, pour recevoir gratuitement des nouvelles de son fiancé de Londres, usait de supercherie en regardant simplement les « signes conventionnels » tracés par lui sur des enveloppes (payables par le destinataire) qu'elle refusait ensuite au facteur. Et l'histoire continue : Rowland Hill présent, s'offre à payer pour la pauvre fille qui n'en a cure... puis ayant tout vu et tout compris, il aurait, ce jour-là, conçu l'idée du penny postage incitant au paiement par l'expéditeur et surtout supprimant les tarifs trop chers des longues distances, tarifs qui ne pouvaient qu'inciter aux fraudes.

Cette histoire écossaise, une de plus et pas plus sérieuse que les autres... a d'ailleurs été démentie formellement par R. Hill lui-même dans ses « Mémoires ».

C'est, en réalité, à la suite d'études bien autrement longues, complètes et circonstanciées que le père du penny postage a mesuré toute l'étendue des faits qui militaient en faveur du nouveau tarif qu'il proposait. La vérité est donc bien plus belle et méritante que l'affabulation.

Mais d'où vient la pseudo-légende ?

Eugène Vaillé l'a longuement expliqué. Or il est notre meilleur auteur relativement à l'histoire de la poste en France et à celle du timbre-poste et, est-il nécessaire de le rappeler, ce grand érudit fut, à ce titre, l'initiateur et le premier Conservateur du Musée Postal de Paris.

L'origine de l'historiette est due à Coleridge qui dans « Lettres, conversations et souvenirs » fut, nous dit E. Vaillé, « admis par la mère d'un ouvrier londonien (qui, dans sa version, est la destinataire de l'envoi en port dû) à ouvrir avec elle la lettre incriminée après l'avoir payée pour elle. Ils n'y trouvèrent qu'une feuille de papier blanc ».

Comment l'anecdote contée par Coleridge fut-elle ensuite attribuée à R. Hill ?

E. Vaillé nous le dit encore, en précisant que c'est R. Hill qui nous l'apprend : « Ce fut Miss Martineau, dans son « Histoire de l'Angleterre pendant trente années de Paix » publiée vers 1853 qui la lui attribua, en modifiant à peine l'aventure » qu'avait auparavant contée Coleridge.

Espérons que cette « Histoire de l'Angleterre » est moins pittoresquement romancée dans le reste de ses pages...

Un détail assez amusant. R. Hill ayant, en 1823, effectivement séjourné dans le Lake district (au nord de l'Angleterre, à la frontière de l'Écosse) pour y rétablir sa santé, raconte (avec une surprise que l'on comprend), nous dit E. Vaillé, « qu'à un de ses amis parcourant cette région, on avait montré, dans un hôtel, la chambre où il avait eu la première idée du timbre-poste... ! »

Après cela qui romancera encore mieux ?

La revue « Postes et Télécommunications » dans sa page mensuelle illustrée « La grande aventure de la Poste », conte à nouveau l'anecdote de la pauvre servante d'auberge d'un petit village d'Écosse, avec toutefois ce correctif prudent : « vraie ou fausse ? ». Mieux aurait valu nier nettement.

A la suite de la mise en garde de E. Vaillé, le présent article parviendra-t-il enfin à détruire cette fausse légende ? J'en doute un peu car ce canard a vraiment de très fortes ailes... et c'est à qui la racontera avec le plus de détails et la plus forte crédibilité.



R. Hill et la pauvre servante d'auberge d'après Postes et Télécommunications

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 15 NOVEMBRE 1990

Pays	Description	Départ
1. BELGIQUE :	1 L. RECOMM. T.P. 77 obl. Bruxelles (Est) (Cote seul sur L. : 1.200)	450
2.	1 E.P. Em. 1915 - Obl. Ambt ARLON-BRUXELLES (BRUSSEL) 2.	95
3.	1 C.F. T.P. 137 (2) - T.Tx 33 (explication du port jointe).....	225
4.	1 C. III. T.P. 285 - Griffes DIEST.....	90
5.	1 L. T.P. 568 (bde de 5 vert.) - 967 (bde de 4)- 969. Port exact.....	75
6.	1 L. T.P. 925 Obl. Diamant - Griffes encadrée de NATOYE	90
7.	1 L. RECOMM T.P. 1054 (2) - 1055-1057-1059. Obl. et éliq. de recomm. : NATIONS UNIES. Port exact	150
8.	1 L. EXPRES T.P. 1067 (bde de 3) - 1313 (paire) C. Ch. de Fer DUFFEL n° 1	80
9.	1.C.P. T.P. 282 Obl. Relais GENDRON-CELLES....	80
10.	6 L. Obl. Relais ou Haltes de facteurs : BIERGHES - GRATY-HARVENG-HELLEBECQ-LANDELIES-WILLAUPUIS	100
11.	1 Fragm. bord. ch. de Fer T.P. Ch. de Fer 203 Obl. Agence IXELLES 19	100
12.	1 C. Courrier des Prisonniers de guerre "Carte vendu (sic) 5 c. dans tous les bureau (re-sic) de Poste. Neuve	80
13.	5 L. Taxipost - C. et griffes : WIJTSCHATE-BRUXELLES 7- IXELLES-HUY-ESNEUX	100
14. ETATS-UNIS :	1 L. T.P. 182_183 (2) Bde de censure n° 4094 ..	80
15.	1 L. RECOMM. - AVION T.P. 612B et 624 en blocs de 4 - P.A. 49-54 (4) + Affr. méc. de 12 c. Obl. double ovale	85
16.	1 L. en franchise - C. U.S. Navy noir - C. U.S. Navy Censor en violet (+ signature).....	110
17. FRANCE :	1 E.P. Enveloppe 0,15 F Sage - B.M. dans un ovale	90
18. G.D. LUXEMB.:	3 C. de visite (formats diff.) T.P. 164 (2) - 165 - 172	90
19.	1 L. T.P. 589/594 Obl. 1er J. Cote (+ 700)	175
20. ITALIE :	2 E.P. Diff. 10 cent.	60

N°	Pays	Description	Cote	Départ
21.	BELGIQUE :	52	ob. 1.800	400
22.		113/17	1.800	450
23.		132/34	1.000	250
24.		301	4.200	1.600
25.		308/14	1.800	600
26.		71/73	*** 850	300
27.		292 H (variété U cassé)	** 2.600	800
28.		326/32	*** 7.500	3.000
29.		513/18 (517 variété)	3.850	1.200
30.		743/47	850	300
31.		756/60	1.200	400
32.		751/55	3.000	1.200
33.		761/72	2.600	900
34.		785/86	2.650	900
35.		787/91	2.800	1.000
36.		827/31	4.200	1.500
37.		1076/81	750	280
38.		1082/88	750	280
39.		1096/1101	825	300
40.		1114/20	750	280
41.		1133/38	800	280
42.		1139/46	725	250
43.		1163/68	700	240
44.		1176/81	750	250
45.		B.F. 2	** 7.000	2.500
46.	BELGIQUE :	293/98	** 1.750	400
47.		481/83	300	70
48.		781/84	450	105
49.		842/44	550	125
50.		900/07	2.855	860
51.		1013/18 (2)	*** 950	350
52.		1019 (19)	300	110
53.		1032/36	1.150	420
54.		1082/88	700	260
55.		1090/92	200	75
56.		1131/32 (2)	120	45
57.		1169/71 (4)	360	130
58.		1188/90	150	55
59.		1205/11	250	90
60.		1225/30	250	90
61.	FRANCE :	401	** 45	55
62.		420	65	75

63.	FRANCE :	493	**	280	320
64.		555/56		150	70
65.		914/15		50	60
66.		937/38		70	80
67.		998		70	80
68.		1033		40	50
69.		1089/90		50	60
70.		1198/1202; 1288/91	***	52	120
71.		1257/62		160	370
<hr/>					
72.	FRANCE :	14 (grandes marges)	ob.	-	300
73.		114		48	50
74.		129 - type III	**	60	80
75.		305; 311; 320; 327; 328	ob.	60	60
76.		334; 357; 430		45	45
77.		334; 336; 337; 357; 400		37	40
78.		421; 426		48	50
79.		427; 430		58	60
80.		719B; 810; 818; 819 s/let. Assemblée générale des Nations Unies à Paris		-	100
81.	Gde. BRET. :	99/100	ob.	60	60
82.		111; 117		110	100
83.		487/90		90	90
84.		605/20	***	118	200
85.		624/39		180	300
86.		650/52		20	40
87.		653/56		33	60
88.		657/59		22	40
89.		660/64		60	100
<hr/>					
90.	BELGIQUE :	Petite étude cachets à pont Grosse barbe		-	3.500
91.		Emission "fine barbe" - 10 effets de commerce		-	1.400
<hr/>					
92.	BELGIQUE :	6/7	ob.	550	220
93.		128	**	2.250	680
94.		337a; 339a		500	155
95.		401a; 420a/25a; 427a	***	325	100
96.		457A/B		650	265
97.		847/488		1.700	685
98.		924/26; 1028/29; 1067/68; 1068A		440	180
99.		1005/06	**	1.025	400
100.		1069A	***	2.500	1.000
101.		1069B; 1071/72; 1074		780	315
102.		1070		2.200	885
103.		1073		2.500	1.000
104.		PA 8/11		800	335
105.		PA 12/13		240	100
106.		PA 24		1.500	630

Attention !!! Suite et fin de la vente : au bas de la page 4